

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint
Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/140

JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 14 octobre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 octobre 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Marc Rochas, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Vincent Blanchard, Marie-Pierre Drain, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drupe, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant.

Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jean-Luc Granier.

Pouvoirs : Véronique Ménéghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Anne-Marie Fitoussi à Marie-Pierre Drain, Claude Girard à Hélène Rossi, Jean-Marc Bellot à Sabine Campredon, Françoise Streit à Pierre Suzzarini, Gilles Barbe à Danielle Montagnon. Fabienne Croze à Christian Roux, Gilles Cleret à David Piccarretta.

Votants : 37 Pour : 37

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après avis favorable par le comité social territorial du 1^{er} octobre 2024, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme indiqué dans le tableau en annexe.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification des effectifs comme indiqué dans le tableau en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 14 octobre 2024

Le Président

Jérôme FAUCCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 22/10/24 et de sa publication le 22/10/24

Communauté de Communes du Trièves
COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL – 1^{er} octobre 2024 – 9h15
Modification du tableau des effectifs

Suppressions de poste		Date d'effet / motif	Créations de poste	
N° de poste	Grade / quotité		N° de poste	Grade / quotité
CCT-2024-51	ATSEM principal de 2ème classe à 31h12 hebdomadaires annualisés	Vie scolaire - au 1er janvier 2024 Régularisation suite à réussite concours ATSEM et reclassement suite à avancement de grade	CCT-2024-51	ATSEM principal de 1ère classe à 31h12 hebdomadaires annualisés
CCT-2023-83	Adjoint d'animation à 17h hebdomadaires annualisées	Vie scolaire - au 1er septembre 2024 – ajustements de temps de travail	CCT-2024-83	Adjoint d'animation à 7,72h hebdomadaires annualisées
CCT-2024-163	Rédacteur à 31h30 hebdomadaires	Emploi – Économie au 1er janvier 2025 Contrat de projet 3 ans Évolution des missions du poste	CCT-2024-163	Attaché à 31h30 hebdomadaires